



## Le tribunal a perdu mes preuves, plainte classée sans suite.

-----  
Par Keralia

Bonjour à tous,

Alors voilà, j'ai un dossier de plainte pour harcèlement et viol contre quelqu'un qui dure depuis juillet 2019. Il y a eu un problème dans ma procédure. En bref, quand j'ai déposé plainte, j'avais déjà des preuves du harcèlement, à savoir une série de plus de 80 photographies datées et géolocalisées de mon agresseur qui me suivait. Je les ai montrées à la gendarmerie, qui l'a bien identifié. Toutefois, ce dossier de photos n'a jamais été transmis dans le dossier. On m'a dit qu'on me rappellerait pour les donner lors de l'enquête. Je suis restée plus de six mois sans nouvelles malgré mes différentes relances. La police de ma ville n'a d'ailleurs jamais voulu se déplacer pour moi, disant qu'il "fallait que je me fasse de nouveau violée pour être écoutée." J'ai pourtant un important dossier médical et psychiatrique prouvant mon stress post traumatique.

J'ai donc écrit au procureur de la république de la ville où mon dossier était. Ma plainte a été transférée dans la ville où vit la famille de mon agresseur mais pas mon complément de plaintes avec mes preuves, qui a donc eu le dossier sans ces dernières. Mon agresseur a été interrogé, mis en garde à vue car il tenait des propos violents à mon égard puis tout de même relaxé par le tribunal, selon l'enquêteur. À l'heure qu'il est, mon agresseur vit toujours près de chez moi et cherche toujours à m'intimider. J'ai heureusement une copie de mes preuves ainsi que l'accusé de réception du procureur prouvant que je les avais envoyés. Je précise que je n'ai pas encore reçu de courrier me disant que l'enquête était classée sans suite mais que j'ai eu l'information directement du commissariat. Que puis-je faire ? J'ai contacté beaucoup d'associations et je suis en attente de réponses d'avocats, mais personne ne m'a vraiment donné de solutions.

Merci par avance,  
Keralia.

-----  
Par chance

qui est cet homme ? un homme influent ? un homme socialement important ?

-----  
Par Keralia

Bonjour,

il n'est pas influent mais a des contacts qui le sont. Je ne veux pas crier au complot, loin de là, mais force est d'admettre que c'est le tribunal qui a perdu des preuves qui lui portaient préjudice.

-----  
Par chance

Cet homme a, je pense, un parent, un ami qui doit travailler au T.G.I qui à sa demande à demander à un greffier ou une autre fonctionnaire de la magistrature de faire disparaître les preuves contre lui...